FETE DE LA SCIENCE

Du 6 au 16 octobre 2023

Thème national : " Science et sport "

Appel à projets « Fête de la Science 2023 »

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a pour objectif de soutenir la création d'espaces de rencontre et d'échange entre chercheurs et habitants du territoire afin de favoriser la transmission des connaissances dans une approche ludique et conviviale.

La Fête de la Science est l'occasion idéale de créer une dynamique sur le territoire de la Communauté d'agglomération Paris- Saclay. C'est dans cet objectif que S[cube] a été mandatée par l'agglomération afin de coordonner et accompagner les différents acteurs.
Le but poursuivi est de fédérer les acteurs, de créer un événement qui permettra aux habitants du territoire de découvrir les sciences, en participant en différents lieux à des opérations originales et festives.

À cet effet, l'agglomération propose aux communes une aide à l'organisation de manifestations dans le cadre de la Fête de la Science 2023.

Une enveloppe budgétaire est répartie chaque année entre les différents projets répondant aux conditions d'éligibilités définies dans l'appel à projets.

Les publics cibles

De manière générale cette manifestation s'attache à faire découvrir les sciences à tous les publics.

Une importance particulière sera cependant apportée :

- à des manifestations allant à la rencontre des publics éloignés des sciences, en proposant des actions proches des lieux de vie de la population
- aux actions destinées au jeune public

Les bénéficiaires

Peuvent répondre à cet appel à projet :

- les communes de l'agglomération Paris-Saclay
- les associations du territoire permettant un large rayonnement de leurs actions

Les conditions d'éligibilité des projets

Les projets présentés doivent répondre aux exigences suivantes :

1. s'inscrire a minima dans les dates de la manifestation nationale « Fête de la Science »
2. se dérouler sur le territoire de l'agglomération Paris-Saclay
3. dans la mesure du possible, répondre au thème national
4. être accessible **gratuitement** à tous les publics
5. offrir plusieurs niveaux de compréhension
6. associer un scientifique référent du projet
7. participer à la communication engagée par l'agglomération

Les critères d'appréciation des projets

Les critères suivants seront appréciés :

- nature du projet : animations, ateliers, conférences, diffusion
- qualité de la médiation,
- publics touchés (en particulier les publics jeunes et/ou éloignés de la science),
- thématique(s) choisie(s),
- durée de la manifestation,
- rigueur du montage financier,
- implication de différents acteurs, dimension partenariale,
- démarche d'évaluation (qualitative et quantitative)

Les conditions de financement

Les frais d'investissement et de personnel sont exclus du présent appel.

La subvention s'élèvera à 30 % maximum du budget total du projet.

Le versement de la subvention s'effectuera à l'issu de la manifestation, à réception du bilan qualitatif et budgétaire et après signature de la convention de partenariat par les deux parties.

Le bilan financier, indiquant les dépenses engagées et justifiées, ainsi que le rapport d'activité devront impérativement être adressés à la Direction de la Culture avant le **22 novembre 2023**. Au-delà de cette date, le versement de la subvention ne sera pas effectué.

Les candidats qui auraient reçu une subvention en 2022 et qui n'auraient pas transmis leur bilan financier et leur rapport d'activité de l'opération verront leur dossier rejeté.

Les obligations de la collectivité ou structure organisatrice

- Fournir les éléments de communication pour la réalisation du programme avant le **23 juin 2023.**

Si l'ensemble des éléments demandés n'est pas transmis dans les délais, l'agglomération ne pourra garantir la publication des éléments.

Les éléments à fournir sont uniquement pour les actions grand public et jeune public (hors scolaires), en mentionnant le titre de l'action, un texte concis de présentation, une ou deux illustrations (300dpi min avec mention des crédits), les informations pratiques (horaires, lieu, adresse, contact, réservation obligatoire ou entrée libre, etc., mail ou n° de téléphone pour les renseignements).

- Intégrer dans toute communication relative au projet financé le logo de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, dans le respect de sa charte graphique
- Etablir un bilan qualitatif et quantitatif de la manifestation accompagné de photographies
- Enregistrer sa manifestation sur la plateforme nationale pour être labellisée (www.fetedelascience.fr) et respecter la charte nationale sur tous les supports de communication produits

Les pièces constitutives du dossier de demande

Votre projet comprendra les éléments suivants :

- la fiche de synthèse complétée, y compris la fiche budgétaire obligatoire (limitée à 4 pages)

- les modalités de communication prévues

Pour les communes :

- la délibération du conseil municipal relative au projet

Calendrier

Clôture de la réception des dossiers : **12 mai 2023**
Le vote des subventions s'effectuera au mois de septembre 2023.

Renseignements

Pour tous renseignements administratifs et financiers s'adresser à la Communauté Paris-Saclay :
Delphine VERMILLER, Directrice de la Culture - 01.69.35.66.40 – delphine.vermiller@paris-saclay.com

Pour tous renseignements concernant l'accompagnement de projet s'adresser à :
Elise DUC-FORTIER, directrice de S[cube] – 07.48.10.30.73
elise.duc-fortier@partageonslessciences.com / www.partageonslessciences.com

La fiche de synthèse, comprenant le budget prévisionnel, doit être transmise par courrier électronique aux adresses suivantes :

delphine.vermiller@paris-saclay.com **et** elise.duc-fortier@partageonslessciences.com

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS : 12 mai 2023

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ELEMENTS DE COMMUNICATION : 23 juin 2023

FICHE DE SYNTHESE

Fête de la science

du 6 au 16 octobre 2023

A retourner impérativement avant le 12 mai 2023 à
delphine.vermiller@paris-saclay.com **et**
elise.duc-fortier@partageonslessciences.com

Titre du projet :

Organisme porteur du projet :

Nom du responsable du projet : **Coordonnées (mail et téléphone) :**
Scientifique(s) référent(s) (Nom et contact) :

I- Présentation du projet

Résumé du projet :
Objectifs du projet :

Publics visés (nature et fréquentation attendue) :

Lieux des opérations :

Dates et horaires des opérations :
Critères d'évaluations prévus :

Nom et adresse des partenaires du projet (non financiers) :

II. Budget

Coût total du projet Fête de la Science euros

Montant de la subvention demandée à l'agglo : euros

Dépenses (€ TTC)		Recettes (€ TTC)	
Poste de dépenses	**Coût prévisionnel**	**Partenaires**	**Prévisionnel**
Communication		**Communauté Paris-Saclay**	
Sous-total		**Autres**	
Animation			
		Ressources propres *obligatoire*	
Sous-total			
Transport et hébergement			
Sous-total			
Restauration			
Sous-total			
TOTAL		**TOTAL**	

Les dépenses d'investissement et de personnel ne sont pas prises en compte.